MAINTENANT POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ CHOISISSEZ INTERNET

www.demande-logement-social.gouv.fr

1 PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

à la mairie ou aux bureaux des organismes de logement social.

2 VOUS CONNAISSEZ LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

dans votre commune et partout en France.

3 VOTRE DOSSIER EST CONSULTABLE PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES

de logement social de votre département.

4 VOUS ESTIMEZ MIEUX LES DÉLAIS

avant que votre dossier passe en commission d'attribution.

5 VOUS POUVEZ ACTUALISER VOTRE DEMANDE

à chaque fois que votre situation évolue.

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ